

**ARRETE PORTANT ORGANISATION  
des SERVICES du DEPARTEMENT du GERS**

**LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,**

VU l'arrêté en date du 21 janvier 2022 portant organisation des services ;

VU l'avis émis par le Comité Technique du 5 juillet 2022;

Sur la proposition de Monsieur le Directeur Général des Services ;

**ARTICLE 1er :** A compter du 1<sup>er</sup> août 2022 les services du département du Gers sont organisés comme suit :

**1** : Le Cabinet du Président comprend :

- Secrétariat du Cabinet
- Service Intérieur
- Mission #Dites32

**2** : La Direction Générale des Services est constituée par :

**2-1 Les Directions directement rattachées :**

**2-1-1 La Direction Finances**

- Service Préparation Budgétaire
- Service Exécution Budgétaire

**2-1-2 La Direction Communication**

- Service Evènementiel et Institutionnel

**2-1-3 La Direction Centre Départemental de Santé**

- Service Coordination Territoriale

**2-2 La Direction Générale Adjoint des Services en charge de la Solidarité**

**2-2-1 La Direction Enfance et Famille**

- Service Aide Sociale à l'Enfance
- Service Assistance Éducative
- Unité d'Agrément, de Formation, de Suivi des Assistants Familiaux et de l'Adoption
- Service Protection Maternelle et Infantile

**2-2-2 La Direction Insertion et Solidarités Actives**

- Service Ressources Insertion
- Service Animation Départementale et Coordination Territoriale de l'Insertion
- Service Prévention Santé et Vaccinations

**2-2-3 La Direction Politiques de l'Autonomie**

- Service Prestations Autonomie
- Service Information et Coordination de l'Autonomie
- Service Médical
- Service Accueil Familial

#### **2-2-4 La Direction Action Sociale Territoriale**

- Maison Départementale des Solidarités d'Auch
- Maison Départementale des Solidarités de Condom
- Maison Départementale des Solidarités de Fleurance
- Maison Départementale des Solidarités de l'Isle-Jourdain
- Maison Départementale des Solidarités de Mirande
- Maison Départementale des Solidarités de Nogaro

#### **2-2-5 La Direction Gestion Coordination**

- Service préparation des moyens budgétaires et suivi des progiciels métiers
- Service Autorisation et Contrôle des Établissements et Services
- Service Comptabilité

### ***2-3 La Direction Générale Adjointe des Services en charge des Ressources et Moyens***

#### **2-3-1 La Direction Moyens Généraux**

- Cellule Préparation et Coordination Budgétaire
- Service Logistique et Espaces Verts
- Service Entretien des Locaux
- Service Courrier et Documentation

#### **2-3-2 La Direction Organisation des Systèmes d'Information et Numérique**

- Service Exploitation
- Service Logiciel Métiers et Cartographie
- Service Centre de Support
- Service Administratif et Financier

#### **2-3-3 La Direction Ressources Humaines**

- Cellule Préparation et Coordination Budgétaire
- Service Gestion de l'Emploi et Formation
- Service Carrières et Paie
- Service Santé, Action Sociale au Travail
- Service Pilotage, Organisation du Travail et Innovation

#### **2-3-4 La Direction Action Juridique et Institutionnelle**

- Service Action Juridique
- Service Achat et Commande Publique
- Service de l'Assemblée

#### **2-3-5 La Direction des Collèges, de la Restauration et de l'Enseignement**

- Service Restauration Durable Collèges
- Service Collèges et Enseignement

#### **2-3-6 La Direction des Dynamiques Associatives, Culturelles et Participation Citoyenne**

- Cellule Préparation et Coordination Budgétaire
- Service Sport et Jeunesse
- Service Culture
- Service Tourisme
- Service Participation Citoyenne
- Conservation du Patrimoine
- Archives Départementales
- Médiathèque Départementale

**2-4 La Direction Générale Adjointe des Services en charge des Investissements et Territoires**

- Contrôle de Gestion

**2-4-1 La Direction Mission Ingénierie des Territoires**

- Service Assistance Technique, juridique et partenariale

**2-4-2 La Direction Territoires et Développement Durable**

- Cellule Finances, Achat, Évaluation
- Cité des Transitions Énergétique et Écologique
- Service Agriculture et Transition Écologique
- Service de l'Eau
- Service Logement, Habitat et Urbanisme
- Centre Thermal

**2-4-3 La Direction Déplacements Infrastructures**

- Cellule Finances, Achat, Évaluation
- Cellule Assistance Technique Aménagement et Voirie
- Service Gestion Infrastructures
- Service Modernisation Infrastructures
- Service Parc Départemental
- Service Local d'Aménagement de Mauvezin
- Service Local d'Aménagement de Masseube
- Service Local d'Aménagement de Plaisance
- Service Local d'Aménagement de Valence

**2-4-4 La Direction Patrimoine Immobilier**

- Cellule Finances, Achats, Évaluation
- Service Technique Patrimoine Immobilier
- Service Gestion Patrimoine Immobilier

**ARTICLE 2 :** L'arrêté en date du 21 janvier 2022 susvisé est abrogé.

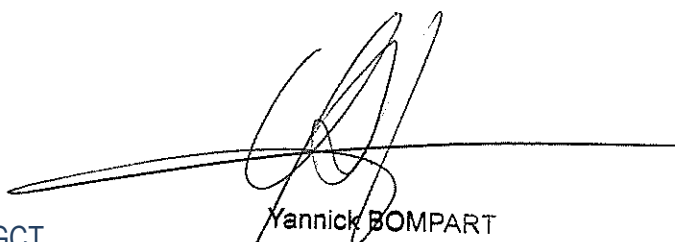
**ARTICLE 3 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Pau – 50 cours de Lyautey – BP 543 – 64010 PAU CEDEX, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

**ARTICLE 4 :** Monsieur le Directeur Général des Services Départementaux du Gers est chargé de l'exécution de la présente décision.

AUCH, le 01 AOÛT 2022

Le Président,

Par déléguation  
Le Directeur Général Adjoint des  
Services,



Yannick BOMPART

Conformément aux dispositions de l'article L3131-1 du CGCT,  
le Président du Conseil Départemental certifie que le présent acte  
a été publié le : 12 août 2022